

ASSOCIATION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE

Bilan d'activités (mai 2019 - novembre 2020)

EDITO

L'année 2020 a été particulièrement difficile, à la fois pour les femmes et pour le milieu militant, toutes luttes confondues.

La pandémie a été particulièrement dure pour les femmes, présentes en écrasante majorité au sein du personnel soignant et infirmier, du monde de l'enseignement ou encore en tant qu'employées de la vente et des grandes surfaces. Le confinement, quant à lui, est allé de pair avec une augmentation des violences conjugales, des agressions sexuelles, du harcèlement "de rue", et de la charge mentale au sein des ménages.

L'agenda politique n'a pas été plus clément à l'égard des femmes et des "minorités" sexuelles. La nomination de Gérald Darmanin et d'Eric Dupont-Moretti à la tête de deux ministères (qui plus est cruciaux dans le parcours des victimes), les nombreuses récupérations racistes, xénophobes et islamophobes d'un Gérald Darmanin soutenu par Marlène Schiappa, la révélation laissée sans suite des mensonges du gouvernement quant au budget dédié à la lutte pour les droits des femmes, la PMA pour toutes arrachée au gouvernement au terme d'années de luttes et d'invisibilisation mais qui exclut encore les personnes transgenres, les menaces et le harcèlement dont sont victimes de nombreuses féministes, etc. - sont autant de coups durs qui montrent que la revanche anti-féministe est déjà présente, bien implantée et que, plus que jamais, les luttes portées par les groupes féministes et leurs alliés sont nécessaires.

Le confinement, l'interdiction des manifestations et rassemblements, combinés au caractère inédit de la pandémie et au poids qu'elle a représenté pour tous-tes sur les plans personnels et professionnels, nous ont obligées à inventer de nouvelles manières de militer.

Faute de mieux, les difficultés liées à la pandémie et au confinement ont poussé Les effronté-es à être plus présentes et actives sur les réseaux sociaux. Et, au lendemain du premier confinement, quand nous avons pu organiser quelques événements et réunions publiques, nous avons constaté l'envie et le besoin qu'ont manifesté beaucoup de personnes à l'idée de se retrouver, de pousser plus loin les débats, de dénoncer les exactions dont nous sommes témoins, et de lutter ensemble.

Aussi, malgré les nombreuses difficultés rencontrées et l'ampleur des luttes à mener, nous restons sur le qui-vive et savons que nous pouvons aussi nous reposer sur le soutien et l'arrivée de nouvelles forces.

Sororalement,

Les effronté-es



I. LES ADHÉRENT-ES ET SYMPATHISANT-ES

Au 15 novembre 2020, Les effronté-es comptent 43 adhérent-es à jour de cotisation.

Au total, depuis sa création, l'association a rassemblé 186 personnes ayant adhéré au moins une fois. Faute de temps, Les effronté-es réalisent très rarement des campagnes d'adhésion.

Pour rejoindre la mailing-list des effronté-es et recevoir toutes nos actus, l'adhésion n'est pas obligatoire : **263 membres** sont inscrit-es sur cette liste mail, comprenant aussi bien les adhérent-es que des sympatisant-es.

Tous nos événements et toutes nos actions sont ouvert-es aux sympatisant-es, y compris au public (personnes qui ne sont pas sur la mailing list, mais qui prennent connaissance de nos événements sur les réseaux sociaux).

Les assemblées générales sont également ouvertes aux sympatisant-es. Il est toutefois nécessaire d'être adhérent-e à jour de cotisation pour pouvoir prendre part aux votes (élection du bureau, statuts, etc.)



II. LES ACTIONS HABITUELLES DES EFFRONTÉ-ES

Les caféministes

Les effronté-es ont continué d'organiser des caféministes, un format de conférences féministes et intersectionnelles, publiques et ouvertes à tous-tes, dont l'intervenante est une personnalité connue du milieu militant pour son expertise sur le sujet exploré. Les caféministes sont filmés.

#14 "Transidentités et luttes anti-transphobie" avec Antonin Le Mée et Agressively Trans, samedi 4 mai 2019 au Lieu-Dit



#15 Ecoféminisme avec Myriam Bahaffou, samedi 18 janvier au Lieu-Dit



Le 16e caféministe avait pour thème la grossophobie et devait être animé par la chanteuse, chansonnière et activiste féministe Mathilde. Un concert était prévu à la fin de son intervention. Toutefois, en raison des restrictions sanitaires, nous avons été contraintes de reporter l'événement à

une date ultérieure.



Les menstruelles

Ce format de conférences, qui a vu le jour en 2019, a pour but d'évoquer des sujets féministes et intersectionnels en lien avec l'actualité. Les conférences sont animées par les membres du bureau des effronté-es et sont l'occasion d'échanger avec les personnes présentes. A l'instar des caféministes, les menstruelles sont ouvertes à tous-tes.

#1 Point d'actualités sur les féminicides et le Grenelle, et sur l'avortement, samedi 28 septembre 2019 à l'AEPP

#2 Point d'actualités sur les féminicides et le Grenelle, et point psy sur les mécanismes de violence, samedi 9 novembre 2019 à l'AEPP

#3 Point d'actualités sur le Grenelle et la réforme des retraites, samedi 14 décembre à l'AEPP

#4 "Affaire Matzneff: on parle pédocriminalité et consentement", samedi 8 février à l'AEPP

#5 "Spéciale 8 mars : grève féministe!", samedi 29 février à l'AEPP

#6 "Féministe et antiracisme", dimanche 27 septembre 2020 au Lieu-Dit

Le Féministival

Le Féministival est un évènement festif et réflexif rassemblant un ensemble d'artistes, d'actrices et de militantes œuvrant pour valoriser la place des femmes.

La 3e édition du Féministival s'est tenue à Marseille, à l'Atelier Juxtapoz - Le Couvent, les 13 et 14 juillet 2019. Elle a été organisée en collaboration avec les équipes du lieu hébergeur, ainsi qu'avec le collectif Marseille Féministe et l'antenne marseillaise des effronté-es.

Les conditions sanitaires nous ont empêchées d'organiser une 4e édition en 2020.



Autres rencontres et évènements

Projections et interventions autour du documentaire *Female Pleasure* **de Barbara Miller**, jeudi 14 février, samedi 4 mai, lundi 6 mai, jeudi 9 mai et vendredi 7 juin 2019.

Appel à la formation : "critique de l'abolitionnisme par une abolitionniste", samedi 19 octobre à l'AEPP, animée par une effronté-e ayant connu la prostitution.

Conférence : "Les femmes au travail, une terre d'inégalité", 7 mars 2020 à l'espace Jean Dame, avec la participation de Laura Jovignot (Pas ta potiche), et des représentantes de collectifs de femmes en grève Rachel Kele et Sylvie Kimissa (grève hôtel Ibis) et Oumou Gueye (agente d'entretien des gares RATP/SNCF Paris nord, Groupe ONET).





Présences en manifestations et rassemblements

En tant qu'association militante, Les effronté-es organisent et participent à de nombreuses manifestations sur la voie publique.



Le 6 juillet 2019, sur la Place de la République à Paris, l'association était présente au rassemblement contre les féminicides "Protégez-les!".

L'association a toujours rejoint les **marches annuelles organisées par Nous Toutes**. Aussi, le 23 novembre 2019, Les effronté-es ont animé le parcours au volant de leur "Vulvomobile", équipée d'une sono, bricolée et décorée par les militant-es.





Au moment de la **mobilisation contre la réforme des retraites**, qui impacterait particulièrement les femmes, Les effronté-es ont participé au mouvement des Rosies (nom choisi en référence à *Rosie the riveter*, devenue une figure symbolique du féminisme) qui ont inventé une danse et une chanson : À cause de Macron, écrite sur le modèle du tube belge À cause des garçons. Cette action d'agit'prop' à l'initiative des commissions action et genre de l'ONG ATTAC a eu énormément de succès. De manifestations en manifestations, les rangs des Rosies grossissaient et de plus en plus de femmes venaient danser. Les effronté-es en ont réalisé une vidéo, qui a fait 1,2 million de vues.





Le 23 novembre 2019, à l'occasion de la marche contre les violences faites aux femmes, nous avons une nouvelle fois manifesté en musique avec la "Vulvomobile". Le succès de cette installation, qui nous permet également de prendre le micro pour des interventions, n'est plus à démontrer, et le cortège des effronté-es est chaque fois composé de jeunes féministes qui dansent gaiement sur des chansons pop.



Conséquence de la nouvelle poussée du féminisme en France au lendemain du mouvement #MeToo, la **manifestation du 8 mars 2020**, journée internationale des droits des femmes, a connu un regain de participation comparé aux années précédentes. Pour cette manifestation, baptisée "Marche des Grandes gagnantes", Les effronté-es ont une nouvelle fois sorti leur "Vulvomobile".



La nomination de Gérald Darmanin au poste de ministre de l'intérieur et d'Eric Dupond-Moretti à la tête du ministère de la justice a créee une vague de contestations féministe légitime. Les effronté-es étaient présentes au **rassemblement s'opposant à ces deux nominations**, organisé le 10 juillet 2020 devant l'Hôtel de ville de Paris.



Autre rassemblement important au lendemain du premier confinement, celui pour **défendre le droit à l'IVG**, droit fondamental mis à mal dans de nombreux pays et encore bafoué en France. Ce rassemblement, tenu Place de la République à Paris le samedi 26 septembre 2020, était notamment organisé par le collectif Avortement : les femmes décident. Toujours pour la défense de l'avortement, Les effronté-es étaient également présentes au **rassemblement de soutien aux femmes polonaises**, le dimanche 25 octobre à l'esplanade des Invalides.



Par ailleurs, Les effronté-es apportent régulièrement leur soutien à d'autres manifestations et rassemblements (grève des femmes de chambre de l'hôtel Ibis des Batignolles, manifestations du personnel soignant, actions des femmes Gilets Jaunes, etc.).

Réseaux sociaux

Association de sensibilisation, Les effronté-es sont actives sur les réseaux sociaux. La page Facebook compte plus de 45 000 abonné-es, le compte Instagram plus de 22 000 followers et le compte Twiter, 13 500.

Communiqués de presse

Les communiqués de presse sont l'expression de notre réaction à l'actualité auprès des médias. Ils sont parfois repris par extraits dans les journaux, et peuvent aboutir à une invitation sur un plateau ou à une demande d'entretien pour un article. La liste presse des effronté-es comporte également des parlementaires et personnalités politiques et publiques, avec un total de plus de 14 500 contacts.

III. LES ACTIONS ET HAPPENINGS FÉMINISTES

Pour sensibiliser la société civile et les médias quant au **nombre de féminicides perpétrés en 2019**, Les effronté-es ont organisé une action à la toute fin de l'année, Place de la République à Paris (au moment de l'action, le décompte tenu par le collectif Féminicides par compagnons ou ex était de 149 féminicides ; depuis, ce décompte est monté à 152 féminicides).



Au lendemain du premier confinement, un happening contre le harcèlement de rue et pour la réappropriation de l'espace public **("Déconfinées contre le harcèlement de rue"**) a été co-organisé avec Womenability et d'autres collectifs, et s'est tenu le vendredi 26 juin 2020 devant l'Hôtel de ville de Paris.



Le dimanche 11 octobre 2020, Les effronté-es ont organisé une manifestation en ligne (les mesures sanitaires nous ont empêché de mener une action physique de grande échelle) pour **demander la panthéonisation de l'avocate Gisèle Halimi**. A cette occasion, de nombreuses associations, collectifs et personnalités se sont alliées aux effronté-es. Une dizaine de militantes étaient présentes devant le Panthéon, face aux médias, tandis que d'autres militantes et des internautes portaient la demande sur les réseaux sociaux.

Cette mobilisation avait d'abord été appuyée par une pétition lancée sur Change.org (qui a rapidement récolté plus de 33 000 signatures), et a fait l'objet d'une tribune commune publiée dans le journal *Libération* le 27 septembre.



IV. LES ACTIONS EN JUSTICE ET SOUTIENS D'AFFAIRES JUDICIAIRES

Les actions en justice sont une manière de porter dans le débat public les questions des inégalités de sexe et de genre : elles participent à la vie publique et politique française, et à la médiatisation de nos idées (via notamment les communiqués de presse, qui informent entre autres du déroulement de ces procédures judiciaires, mais aussi des manifestations et rassemblements de soutien). Elles mettent en exergue le retard de la société sur de nombreux sujets, car nous sommes souvent déboutées de nos demandes - mais elles permettent de les faire infuser petit à petit dans le débat public et juridique, faisant malgré tout progresser la société.

En août 2017, Les effronté-es, Les Chiennes de garde et Osez le féminisme ! portaient plainte et faisaient condamner la ville de Dannemarie (Alsace) pour ses figurines sexistes disséminées dans toute la ville. Suite à la décision du Tribunal administratif de Strasbourg, les figurines avaient alors été retirées. Toutefois, le maire de Dannemarie a fait appel au Conseil d'État, qui a cassé ce jugement pourtant historique.

Nous avons fait appel de cette décision (toujours avec OLF mais sans Les Chiennes de garde). Mais, en septembre 2020, la Cour administrative d'appel de Nancy tranche en faveur de Dannemerie et nous condamne au dépends à verser la somme de 2000 euros à la commune pour les frais de justice engagés (soit 1000 euros par association). **Nous n'allons pas en rester là et comptons nous pourvoir en cassation.**

- Défenseur des droits (sans succès), afin qu'il réalise une étude/recommandation sur la question de l'image des femmes dans l'espace public. Cette saisine s'appuyait également sur une autre affaire : nous avions attaqué Robert Ménard, pour une affiche représentant une femme sur des rails, un train arrivant sur elle, peu de temps après un féminicide particulièrement atroce (la victime avait été placée sur des rails par son conjoint). Nous comptons effectuer une deuxième saisine auprès de la nouvelle Défenseuse des droits, Claire Hédon.
- Le 27 février 2020, Les effronté-es, Osez le féminisme! et Le Mouvement du Nid ont adressé un signalement commun au procureur de la République afin de dénoncer des **actes pornocriminels perpétrés par et via la plateforme "Jacquie et Michel"**. Ce signalement fait suite à une vidéo de Konbini, dans laquelle des femmes ayant tourné dans des films porno de "Jacquie et Michel" ont décrit des actes de viols, de torture, de barbarie et des abus de faiblesse. Ce signalement a débouché sur l'ouverture d'une enquête, en septembre 2020, pour viols et proxénétisme. Une fois l'enquête officialisée et rendue publique, de nombreuses autres victimes ont souhaité témoigner. Afin de garantir que leur voix soit entendue, une cagnotte a été mise en ligne pour mieux les accompagner financièrement (voyages et hébergement à Paris pour les non-franciliennes).

En octobre 2020, Les effronté-es ont été contactées par l'avocat d'**Adriana Sampaïo**. Sa cliente, une femme brésilienne et sans papiers, avait été condamnée à 7 ans de réclusion criminelle pour "violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner". En 2015, elle avait poignardé son conjoint qui, rentré ivre au foyer, avait frappé Adriana et sa fille de 18 ans, et tenté de violer cette dernière. Ce n'était pas la première fois que son conjoint était violent. Conscient que le verdict reposait en grande partie sur des biais sexistes, racistes et xénophobes, l'avocat et Adriana Sampaïo ont décidé de médiatiser l'affaire et de se rapprocher de groupes féministes.

Les effronté-es ont fédéré plusieurs associations, collectifs et personnalités publiques autour de l'affaire et du procès en appel. Une tribune commune est parue dans le journal *Médiapart* le 26 octobre afin de dénoncer la double injustice dont a été victime Adriana Sampaïo. Nous avons aussi réalisé un entretien filmé avec Adriana, qui a été repris par plusieurs médias et qui lui a permis, pour la première fois, de raconter son histoire au grand jour. Enfin, nous avons lancé une pétititon qui a rapidement recueilli plus de 44 000 signatures.

Dès le premier jour du procès en appel, le 5 novembre, un groupe de militantes étaient présentes au Tribunal judiciaire de Créteil afin d'afficher publiquement leur soutien. Cette mobilisation a porté ses fruits, puisque ce second procès a abouti à l'acquittement d'Adriana Sampaïo et à la reconnaissance du caractère de légitime défense - acquittement très rare en appel dans les affaires qui impliquent des violences conjugales et des femmes qui ont tué leur conjoint, et qui fera jurisprudence!



→ En novembre 2020, Les effronté-es apportent leur **soutien à Julie**, victime de plusieurs viols en réunion, de ses 14 à 16 ans, par 20 pompiers. Alors que Julie et sa famille ont voulu contrer la déqualification de ces viols en atteintes sexuelles, la Cour d'appel des Yvelines a rejeté leur demande : pour la justice, qui n'a mis en cause que 3 des pompiers, il s'agit d'atteintes sexuelles et non de viols.

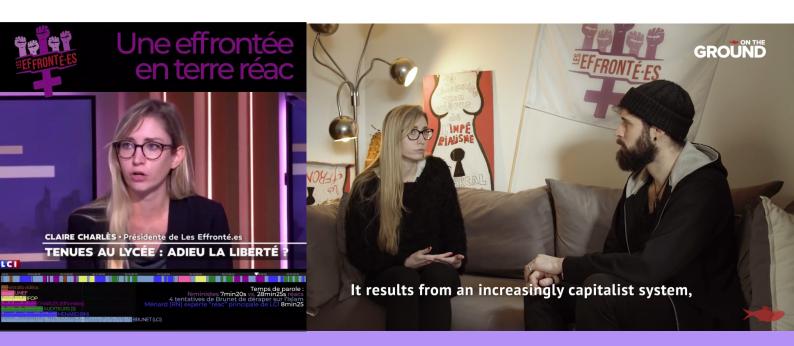
Cette affaire permet de mettre en lumière deux importantes failles de la justice française : la déqualification trop fréquente des violences sexuelles, et l'absence d'un âge en deçà duquel un mineur-e ne peut légalement être considéré-e comme consentant-e à un acte sexuel.

V. LES PASSAGES MÉDIAS DES EFFRONTÉ-ES



Les effronté-es ont a cœur de porter leurs idées dans le débat public pour sensibiliser la société à la cause des femmes et des "minorités" sexuelles : à cette fin, les médias sont un terrain de prédilection car ils permettent de faire exister nos positions auprès du grand public. Les réseaux sociaux restent un lieu d'expression davantage "acquis", du moins sur les sujets qui font consensus, et qui ne permettent pas toujours de toucher des personnes non sensibilisées à nos causes.

Entre mai 2019 et novembre 2020, nous avons fait **quatre passages médias dont deux télés** (France 24, LCI) **et deux radios** (Sud radio, RMC), nous avons participé à **une vidéo du média en ligne Brut**, ainsi qu'à **deux reportages pour des médias étrangers**. Nous répondons dès que possible aux questions de la presse lors de nos mobilisations. Les sujets abordés sont pluriels, à l'image du caractère généraliste de notre association : Grenelle contre les violences conjugales, système judiciaire français, mobilisation contre la réforme des retraites vue de l'étranger (Royaume-Uni, Allemagne), sondage IFOP sur la tenue des lycéennes, etc.



VI. LES EFFRONTÉ-ES AU SEIN DES COMMUNAUTÉS MILITANTES

L'action pour la panthéonisation de Gisèle Halimi a nécessité la collaboration de plusieurs collectifs et associations féministes. Cette collaboration a perduré au lendemain de l'action, avec **une entraide et un lien renforcé entre toutes**, notamment lorsqu'il a fallu soutenir Adriana Sampaïo.

Toujours dans le cadre de la demande de panthéonisation, le site Change.org s'est associé aux effrontées afin d'encourager plus de citoyen-nes à signer la pétition. Au vu de la réussite de l'action, il se pourrait que Les effronté-es collaborent à nouveau avec Change.org.

Enfin, la présence des effronté-es à la Rentrée des Assoces, salon des associations LGBT+, le samedi 12 septembre 2019 à la Halle des Blancs-Manteaux, a permis de renforcer un peu plus les liens de l'association avec certains organismes et personnalités **plus fortement ancrées dans les luttes LGBT+.**



VII. LES MOUVEMENTS EN INTERNE

Fatima Benomar, co-fondatrice des effronté-es, a quitté l'association en mai 2019 afin de poursuivre son militantisme sous de nouveaux angles.

En 2019 et suite au départ de Fatima, le bureau décide de co-opter Cécile Tavan puis Pauline Parent.

En octobre 2020, le bureau procède à de nouvelles co-optations, portant à 9 le nombre de membres :

- Claire Charlès (secrétaire générale)
- Louise Dubray
- Cécile Tavan
- Pauline Parent
- Alice Murillo
- Cassandre di Lauro
- Fouzia Lakhlef
- Alice Lefranc
- Anne Gauthié

A l'instar d'autres associations, le confinement nous a empêché d'organiser une assemblée générale, d'abord prévue début 2020, et que nous aurions aimé tenir en physique.

Les effronté-es sont toujours riches de **trois antennes, à Rennes, Marseille et Strasbourg**. Malheureusement, la distance géographique empêche de mener un nombre conséquent d'actions en commun - biais que Les effronté-es souhaitent contourner.

Par ailleurs, depuis 2019, les membres du bureau des effronté-es souhaitent créer un poste salarié au sein de l'association. Ce poste viendrait répondre à la charge de travail et à la technicité requises par certaines missions (administratives, judiciaires, médiatiques, etc.), charge et technicité reposant jusqu'à présent sur les forces bénévoles du bureau. Des recherches de financements ont été entamées, mais repoussées en raison de la crise sanitaire. La mise en place de cette salarisation d'une effrontée est toutefois prévue pour mars 2021.

